

# SCPVQ NOUVELLES

## Bulletin de nouvelles de la SCPVQ



Volume 7, 2025

### Trois nouveaux établissements vétérinaires déclarés patrimoniaux

Dre Julie Bereza représentant l'Hôpital vétérinaire Baker, Dre Lucie Hénault, pour l'Hôpital vétérinaire du Nord, Dr Robert Langill, Dre Béatrix Gomes et Dre Sophia Skoulikas pour la Clinique vétérinaire Liesse.



---

## Mot d'introduction

Cette année nous avons innové de plusieurs façons en déplaçant le brunch au samedi au lieu du dimanche et en tenant le brunch plus tôt qu'à l'habitude, soit à la mi-avril au lieu du premier dimanche de mai. De plus nous avons de nouveau tenu le brunch au Club de golf Saint-Hyacinthe comme de très nombreuses fois auparavant. Nous pensons ainsi rejoindre l'opinion de plusieurs en tenant cette activité à Saint-Hyacinthe, ville de notre alma mater. Nous espérons que vous avez apprécié le lieu de rencontre et l'offre culinaire réputée du Club de golf Saint-Hyacinthe. Il est à prévoir que les rencontres à venir se tiendront en ce lieu pour les prochaines années. Merci de votre encouragement à la tenue d'activités supportant le patrimoine vétérinaire.

Le conseil d'administration, Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois

---

## Composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ

Suite à la tenue d'élections lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 12 avril 2025, la composition du conseil d'administration (CA) de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois pour 2025-2026 est la même que l'année précédente, soit :

Suzanne Breton, présidente  
Michel Pepin, vice-président  
Alain Moreau, secrétaire-trésorier  
Lucie Lamontagne, administratrice  
Sylvie Latour, administratrice  
Émile Bouchard, administrateur  
Michel Lefebvre, administrateur

---

## Contenu du SCPVQ Nouvelles, volume 7, 2025

Page couverture .....	page 1
Mot d'introduction et composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ .....	page 2
Contenu du SCPVQ Nouvelles, volume 7, 2025 .....	page 2
Attribution du Prix Victor-Théodule-Daubigny 2024 à la Dre Martine Dubuc (MON 1985) .....	pages 3 - 5
Reconnaissance de trois établissements vétérinaires patrimoniaux : Clinique vétérinaire Liesse, Hôpital vétérinaire du Nord et Hôpital vétérinaire Baker.....	pages 6 - 9
Conférence de Dr Guy Fitzgerald sur la Clinique des oiseaux de proie de la FMV et l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) .....	pages 10 - 11
La SCPVQ, gardienne d'un très précieux document; Dr Michel Pepin .....	page 12
Photos du brunch annuel de la SCPVQ .....	pages 13 - 15
Facebook et mot du ReVer.....	page 16
Assemblée générale 2025.....	pages 17 - 20

---

SCPVQ Nouvelles est un bulletin d'information publié par la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), 3200, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**ISSN 2561-4363**

SCPVQ Nouvelles est publié une fois l'an au début de l'été et contient principalement des informations sur les activités entourant le brunch de la SCPVQ tenu annuellement. Ce bulletin inclut aussi le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres qui est tenue après le brunch. Il est à noter que le procès-verbal n'a pas encore été approuvé par l'assemblée générale au moment de la publication et n'est publié qu'à titre informatif pour les membres.

Production : Le conseil d'administration de la SCPVQ

Révision : Alain Moreau, Sylvie Latour, Suzanne Breton

Mise en page : Alain Moreau, Michel Pepin

Photographies : Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, sauf si autrement indiqué.

---

---

**Attribution du Prix Victor-Théodule-Daubigny 2024  
à la Dre Martine Dubuc, D.M.V.**



**Dre Suzanne Breton (à gauche) remet le prix Victor-Théodule-Daubigny 2024 de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois à la Dre Martine Dubuc (à droite), lors du brunch annuel de la SCPVQ tenu le 12 avril 2025, à Saint-Hyacinthe.**

---

**Présentation honorant Dre Martine Dubuc,  
lauréate du Prix Victor-Théodule-Daubigny 2024**  
*Le texte suivant a été préparé et présenté par Dre Anna McKay.*

C'est avec une immense fierté que le prix Victor Théodule Daubigny est remis cette année à Dre Martine Dubuc, vétérinaire émérite et pionnière de la santé publique vétérinaire au Canada. À travers une carrière remarquable qui s'étend sur plus de trois décennies, Dre Dubuc s'est distinguée par son engagement indéfectible envers la salubrité des aliments, la santé animale et la protection de l'environnement.

Dès sa graduation en 1985, Dre Dubuc s'est illustrée par son amour des animaux, son franc-parler et son approche directe et transparente. Elle a d'abord pratiqué en médecine vétérinaire des petits animaux, notamment à la Clinique vétérinaire Delorimier-Rosemont, puis en tant que co-proprétaire à la Clinique vétérinaire Jarry-Viau, où ses talents en gestion et en prise de décision ont rapidement été reconnus.

En 1991, elle entame sa carrière dans la fonction publique au sein du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), à titre de vétérinaire responsable de l'épidémiologie. Elle y gravira les échelons jusqu'à devenir, en 2007, sous-ministre adjointe à la Direction générale de l'alimentation.

De 2008 à 2017, elle occupe le poste de vice-présidente des Sciences à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), supervisant 13 laboratoires à travers le pays, dont le laboratoire de biosécurité de niveau 4 à Winnipeg. Elle est nommée chef de la salubrité des aliments du Canada et de 2013 à 2017, représente le Canada auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), **devenant ainsi la première femme vétérinaire à occuper ce rôle au niveau fédéral.**

Au fil des ans, Dre Dubuc a joué un rôle central dans la gestion de nombreuses crises sanitaires majeures, tant au niveau provincial que fédéral. Dre Dubuc disait toujours : « C'est dans les situations de crise que les failles des systèmes deviennent visibles, et que nous devons saisir l'occasion de nous améliorer. »

Voici quelques-unes des principales crises sanitaires qu'elle a eu à gérer :

- **2004** : premier cas de grippe aviaire H7N3 au Canada en Colombie-Britannique. À ce moment-là, Dre Dubuc occupe le poste de directrice de l'Institut national en santé animale au MAPAQ. Dre Dubuc a mis sur pied le **plan de mesures d'urgence du MAPAQ et le plan national de sécurité civile**. Ces deux planifications ont été déployées en coordination avec l'ACIA. Les documents relatifs aux mesures d'urgence actuellement en vigueur concernant la crise de l'influenza aviaire sont des adaptations des documents originaux développés par Dre Dubuc et son équipe en 2003.
- **2006 (grippe aviaire, Asie-Europe)** : les éclosions de grippe aviaire ont mis en évidence les risques liés aux migrations des oiseaux sauvages. La Dre Dubuc, directrice de l'Institut national de santé animale (MAPAQ), a démontré l'importance de la surveillance des oiseaux sauvages pour détecter rapidement le virus et protéger les oiseaux domestiques. Ses recommandations ont conduit à l'augmentation des mesures de surveillance et à la création d'un laboratoire d'épidémiosurveillance à Saint-Hyacinthe, devenu essentiel depuis le printemps 2021 en raison des crises persistantes d'influenza aviaire chez les oiseaux domestiques.
- **2008 (*Listeria monocytogenes* P93, Québec)** : une éclosion de *Listeria monocytogenes pulsovar 93* a touché plus de 38 personnes au Québec, avec plusieurs hospitalisations et deux décès. Dre Martine Dubuc, sous-ministre adjointe à la Direction générale des aliments du MAPAQ, a lancé une enquête sur les usines de fabrication de fromages. Cette investigation a identifié des points critiques, menant à des plans d'action et mécanismes de contrôle pour prévenir des incidents similaires et protéger la santé publique. Après cette crise, elle a rejoint l'ACIA comme vice-présidente à la Direction générale des Sciences et chef de salubrité des aliments, où elle a dû affronter d'autres crises.
- **En 2011**, lors de l'incident de contamination de la viande avec *E. coli* à l'usine XL Food en Alberta, elle occupait le poste de vice-présidente des Sciences et chef de la salubrité des aliments à l'ACIA. Elle a

---

efficacement communiqué avec les médias, le président de l'ACIA et le ministre de l'Agriculture pour assurer la suspension des activités non conformes de l'usine, en veillant à la mise en œuvre des mesures correctives nécessaires et au rappel rapide des produits contaminés.

- **En 2012**, à la suite de diverses crises alimentaires, Dre Dubuc, alors chef de la salubrité des aliments, jugeait prioritaire de renforcer les visites d'inspection ainsi que leur fréquence dans les établissements alimentaires présentant un risque plus élevé pour les consommateurs. Elle visait à atteindre cet objectif sans augmenter le nombre d'inspecteurs, ni engendrer de coûts supplémentaires pour les contribuables, tout en assurant un haut niveau de salubrité alimentaire.

Visionnaire, Dre Dubuc a lancé le projet d'un modèle d'évaluation du risque axé sur les établissements (ERE) à l'ACIA, inspiré par ses expériences des crises alimentaires et le modèle IBR (Inspection basée sur le risque) du MAPAQ. Elle a d'abord collaboré avec le Dr Quessy et son équipe de la Faculté de médecine vétérinaire pour initier le développement du modèle ERE. Par la suite, Dre Anna MacKay a assuré la direction du développement et de la mise en œuvre du modèle au sein de la Direction générale des sciences de l'ACIA, à Ottawa. Ce modèle a été officiellement déployé et automatisé dans les établissements alimentaires sous inspection fédérale le 1er avril 2021. Sa conception a réuni des experts de l'ACIA, des chercheurs universitaires, ainsi que des représentants de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada. Grâce à son algorithme, le modèle ERE permet de prioriser les activités d'inspection en fonction du niveau de risque que chaque établissement alimentaire représente pour les consommateurs. Aujourd'hui, cette méthode d'évaluation des risques est utilisée non seulement dans le secteur alimentaire, mais aussi dans d'autres secteurs tel que les couvoirs, les meuneries d'aliments du bétail et les importateurs d'aliments, chacun bénéficiant d'un algorithme spécifique adapté à ses particularités.

**En 2017**, Dre Dubuc est nommée sous-ministre déléguée au ministère de l'Environnement et des Changements climatiques du Canada (ECCC), où elle exerce un leadership national sur des enjeux majeurs liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la qualité de l'eau et de l'air. Elle représente le Canada sur la scène internationale, notamment lors du G7 Environnement à Metz (2019) et du G20 au Japon.



Tout au long de sa carrière, Dre Dubuc a su vulgariser la science auprès des décideurs, formant un pont essentiel entre la connaissance scientifique et les politiques publiques. Elle a constamment mis en valeur l'importance du rôle du médecin vétérinaire en santé publique, adhérant avec force au concept « Un monde, une santé ». Ses nombreuses réalisations ont été possibles grâce au soutien constant de son conjoint André April, de ses filles Eva et Laura, ainsi que de

Dre Anna MacKay, faisant la présentation de Dre Martine Dubuc sa famille, tous témoins privilégiés de son engagement exceptionnel. Dre Martine Dubuc laisse un héritage durable, marquant profondément la santé publique vétérinaire au Canada. Ce prix vient saluer une carrière hors du commun, menée avec rigueur, humilité et humanisme.

Félicitations à la Dre Dubuc pour cette distinction amplement méritée.

Pour écouter et regarder la présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=GNzpJSIQrco>

---

## Reconnaissance d'établissements vétérinaires patrimoniaux

### Présentation par Dr Michel Pepin

Conformément à son nom, la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a pour principale mission de préserver et de mettre en valeur les archives de notre profession. Le patrimoine, c'est bien plus que des archives. Il englobe également des récits, des traditions, des œuvres, des carrières ainsi que des bâtiments. C'est pourquoi, en 2024, la SCPVQ a mis en place *Le répertoire des établissements vétérinaires patrimoniaux du Québec* en y intronisant l'Hôpital vétérinaire d'Ormstown. L'objectif est noble : rappeler à tous l'immense apport des bâtisseurs qui nous ont précédés et mettre en valeur le travail de ceux qui, aujourd'hui, assument ce précieux héritage en continuant d'offrir des soins de qualité aux animaux de leur communauté.

### Clinique vétérinaire Liesse

La Clinique vétérinaire Liesse a été fondée en 1950 par le Dr William James Langill. Le jeune James Langill, qui a passé son enfance dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, décide, après la Seconde Guerre mondiale, de s'inscrire à l'*Ontario Veterinary College*. Il y obtient son diplôme en 1950. Pour réaliser son rêve d'ouvrir une clinique vétérinaire, il retourne au Québec la même année à la recherche d'un terrain en dehors de Montréal, mais en milieu rural. Le chemin Côte-de-Liesse, situé en milieu agricole et tout près du célèbre hippodrome de Dorval, lui semble alors tout à fait adéquat. C'est ainsi que la Clinique vétérinaire Liesse pour chevaux et animaux domestiques voit le jour en 1950. Le docteur Langill n'avait probablement pas prévu que l'hippodrome serait fermé huit ans plus tard, avalé par le nouvel aéroport de Dorval. En seulement quelques années, la clinique de celui que tout le monde connaît surtout comme le Dr Jimmy Langill, acquiert une belle réputation.

En 1955, afin de répondre à la demande, il fait construire une nouvelle clinique moderne avec deux salles de consultation, des salles de traitement, d'isolement et de chirurgie. Au fil des décennies, plusieurs médecins vétérinaires ont exercé leur art dans cette clinique, dont les Drs Arscott, Urtnowski, Baron, Journet, Wong, Papineau-Couture, Sevigny, Baker, Foukal, Dorfman et Knopp.

En 2004, à l'âge de 78 ans, le Dr Langill décide de prendre sa retraite et cède sa clinique à son fils Robert « Bob » Langill, diplômé de l'*Ontario Veterinary College* en 1986. En 2013, une étudiante en médecine vétérinaire de la Faculté de Saint-Hyacinthe, Beatriz Gomes, est embauchée pour l'été. L'année suivante, sa collègue Sophia Skoulikas la rejoignait. Chaque été, elles travaillent à la clinique vétérinaire, ce qui leur permet d'acquérir de l'expérience et de se familiariser avec la clientèle. Puis, en 2017, à l'obtention de leur diplôme, elles ont immédiatement commencé leur carrière en rejoignant l'équipe médicale. Aujourd'hui, elles sont copropriétaires de la Clinique vétérinaire Liesse.



Clinique vétérinaire Liesse



À partir de la gauche, les Drs Sophia Skoulikas, Beatrix Gomes et Robert Langill recevant leur certificat de reconnaissance de Dre Suzanne Breton de la SCPVQ.

---

## Hôpital vétérinaire du Nord

Drôle de hasard, la même année où le Dr Langill complète son cours à Guelph, soit en 1950, le Dr Lucien Desmarais obtient, lui, son diplôme de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Bien décidé à travailler dans le domaine des petits animaux, il fonde, dès sa diplomation, l'Hôpital vétérinaire du Nord, dans son domicile situé au 8905 rue Lajeunesse, à Montréal. En agissant ainsi, il va à l'encontre des conseils de ses professeurs, Maurice Panisset et Louis-de-Gonzague Gélinas, qui affirment que le marché de la métropole est saturé dans le secteur des animaux de compagnie. Évidemment, ce n'est pas le cas et, en 1960, il fait l'acquisition d'un nouvel édifice, localisé un peu plus au nord sur la rue Lajeunesse, afin d'y installer son hôpital.

Animé par un esprit avant-gardiste et une vision futuriste de la médecine vétérinaire, il souhaite innover dans le milieu francophone. Il contacte alors la prestigieuse Association des hôpitaux vétérinaires américains (AAHA). Cette démarche permet à l'Hôpital vétérinaire du Nord d'être le premier établissement vétérinaire francophone à obtenir une certification en Amérique du Nord. En 1972, il s'associe avec les docteurs René Dubuc, Jacques Grégoire et Maurice Barrette. Les Drs Michel Turcotte et Céline Lavallée se joignent ensuite à l'équipe.

Ce groupe sera le premier à établir un réseau de cliniques vétérinaires périphériques reliées à un hôpital principal. Plus tard, une nouvelle génération de médecins vétérinaires, parmi lesquels Richard Ringuette, Michel Gosselin, Mario Comtois et Lucie Hénault, s'associera avec René Dubuc pour assurer le développement de l'établissement. Finalement, en 2018, l'Hôpital vétérinaire du Nord est acquis par un groupe de femmes entrepreneures, médecins vétérinaires et techniciennes en santé animale. Ce regroupement très dynamique, baptisé « Flair & cie », est actuellement présidé par la docteure Lucie Hénault. Aujourd'hui, c'est Mme Isabelle Asselin, technicienne en santé animale et partenaire dans l'entreprise, qui dirige cette belle institution.



Hôpital vétérinaire du Nord



Dre Lucie Hénault recevant le certificat de reconnaissance de la part de Dre Suzanne Breton, présidente de la SCPVQ

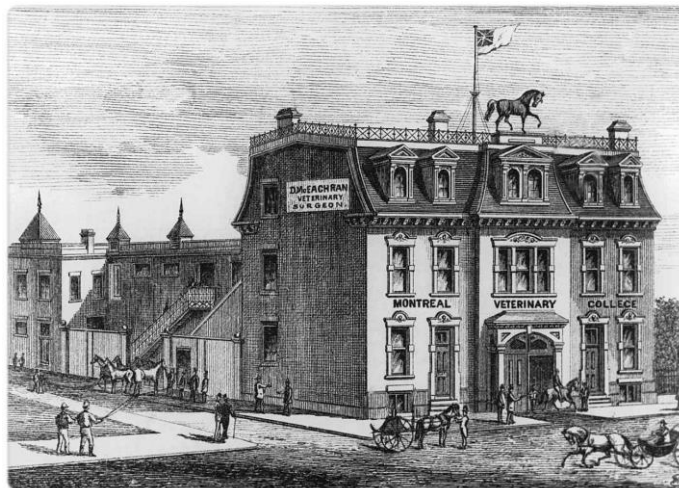
---

## Hôpital vétérinaire Baker

L'Hôpital vétérinaire Baker, le plus ancien au Québec et au Canada, célèbre cette année ses 159 ans d'existence ! En effet, tout a débuté en 1866, avant même la création du Canada, alors qu'un jeune vétérinaire écossais du nom de Duncan McEachran, à peine âgé de 24 ans, s'installe à Montréal.



À deux pas de l'actuel Palais des congrès de Montréal, sur la rue Craig (aujourd'hui Saint-Antoine), il inaugure sa pratique vétérinaire ainsi que la *Montreal Veterinary School*, première école du genre au Québec.



En 1875, il déménage sa pratique et son école sur l'avenue Union, dans un tout nouvel édifice spécialement conçu pour l'enseignement et le traitement des animaux. À ce moment, l'hôpital vétérinaire est considéré comme le plus moderne du genre en Amérique du Nord.

Grâce au succès grandissant de sa maison d'enseignement et à l'augmentation de sa clientèle, McEachran décide, en 1887, de s'associer avec deux autres vétérinaires : son frère, le docteur Charles McEachran, et le docteur Malcolm Clapp Baker. La *McEachran, Baker & McEachran, Veterinary Surgeons* est ainsi devenue la première société de vétérinaires praticiens au Québec. À sa retraite, en 1903, Duncan McEachran vend sa part dans l'entreprise à ses deux associés pour 2 000 \$.

Après la fin de la Première Guerre mondiale, Charles McEachran meurt, laissant le docteur Baker seul. Heureusement, quatre ans plus tard, en 1923, son fils Charles B. Baker, fraîchement diplômé de l'*Ontario Veterinary College*, vient en aide à son père. Deux ans plus tard, ils deviennent officiellement associés sous le nom de *M.C. Baker & Son* et emménagent dans un plus grand espace situé au 3415 rue Shuter (actuellement Aylmer). Charles Baker et son père exerceront leur profession en tandem jusqu'au décès du patriarche en 1931.



À l'instar de son père quelques années auparavant, Charles Baker se retrouve seul à la tête de son entreprise jusqu'en 1950; année où son fils, John Malcom « Mac » Baker, obtient son diplôme de l'*Ontario Veterinary College* et vient l'aider. En 1956, l'Hôpital vétérinaire Baker emménage au 8310 rue Mayrand, et c'est toujours à cet endroit qu'il se trouve aujourd'hui.

Le docteur Malcolm « Mac » Baker a ensuite accueilli deux associés copropriétaires, soit le docteur Hugo Lubbert en 1963, puis le docteur Donald Floyd en 1976. Le trio travaille ensemble jusqu'en 1984, l'année où le docteur Baker vend ses parts. Puis, en 1999, le Dr Lubbert prend sa retraite et cède ses parts au Dr Floyd. La docteure Julie Bereza, titulaire d'un diplôme de l'*Ontario Veterinary College* en 1997, se joint à l'équipe en 2001 et en devient la seule propriétaire en 2011.



Dre Julie Bereza reçoit son certificat de reconnaissance des mains de Dre Suzanne Breton, présidente de la SCPVQ.

**En conclusion**, pour faire partie des établissements concernés, c'est facile : il faut seulement persévérer! En effet, les établissements doivent avoir fonctionné sans interruption pendant 50 ans ou plus, quels que soient les changements de

propriétaires, de bâtiments, de lieux ou même de noms. Vous trouverez ci-après une photo regroupant les propriétaires des trois établissements qui ont accédé au *Répertoire des établissements vétérinaires patrimoniaux du Québec* en 2025, soit la Clinique vétérinaire Liesse, l'Hôpital vétérinaire du Nord et l'Hôpital vétérinaire Baker.

Voir la présentation à la minute 28 :43 : <https://www.youtube.com/watch?v=GNzpJSIQrco>



Dans l'ordre,  
Dre Julie Bereza,  
Dre Lucie Hénault,  
Dr Robert Langill,  
Dre Béatrix  
Gomes,  
Dre Sophia  
Skoulikas

---

## Conférence lors du brunch de la SCPVQ

Lors de notre brunch annuel le 12 avril 2025, nous avons eu le plaisir de recevoir comme conférencier, Dr Guy Fitzgerald, responsable de la Clinique des oiseaux de proie de la Faculté de médecine vétérinaire, Saint-Hyacinthe et de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie, UQROP, dont les installations sont localisées à St-Jude. Dr Fitzgerald a fourni un résumé de sa conférence donnant les grandes lignes de son allocution.

### L'aventure humaine derrière les oiseaux de proie

Dr Guy Fitzgerald, dmv, M.Sc.

Développer une expertise vétérinaire tout en intégrant des notions biologiques des oiseaux de proie présentait un défi en 1986. Mais au fil des années, c'est une aventure humaine qui a contribué à l'évolution de la Clinique des oiseaux de proie (COP) de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) et celle de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP).



Guy Fitzgerald, Portes ouvertes FMV, 1986

Tout a commencé par un kiosque sur la médecine vétérinaire de la faune aux Portes ouvertes 1986 de la Faculté de médecine vétérinaire. Un lien a alors été créé avec le *Macdonald Raptor Research Center* de l'Université McGill. Après un emploi d'été dans ce centre en 1986 et un stage au Jardin zoologique du Québec avec le Dr Robert Patenaude, le concept du réseau provincial de l'UQROP a vu le jour.

Le Dr Raymond S. Roy, doyen de la FMV à cette époque a été le premier à croire au potentiel d'enseignement de la COP en attribuant un local où soigner les oiseaux de proie sauvages trouvés blessés. La Protection de la faune du Gouvernement du Québec a, quant à elle, saisi l'opportunité d'y référer ces oiseaux à déclaration obligatoire.

Au fil des décennies, une toile humaine et opérationnelle a été déployée à travers la province pour la réhabilitation des oiseaux de proie. Aujourd'hui, la COP à Saint-Hyacinthe est au centre d'une structure impliquant une douzaine de points de chute vétérinaires au Québec.

Plusieurs vétérinaires œuvrant dans le domaine de la faune, des zoos ou des animaux exotiques sont passés par la COP pendant leurs études de premier et de deuxième cycle. Des publications scientifiques ont aussi été le fruit des activités d'enseignement et de recherche avec des oiseaux de proie à la FMV.

Soigner, réhabiliter et remettre en liberté un oiseau de proie est du domaine de la médecine curative. Mais qu'en est-il de la médecine préventive pour ces oiseaux? Pour la faune, une bonne part de la prévention consiste à développer des actions de conservation et souvent cela passe par la sensibilisation et l'éducation. Dès le début des années 1990, l'UQROP a mis sur pied un programme éducatif. Près de 350 conférences et animations itinérantes sont données chaque année dans des écoles, des parcs, des bibliothèques et des événements publics. En 1996, le site naturel de l'UQROP *Chouette à voir!* à Saint-Jude a ouvert ses portes.

Pour toucher encore plus la population en général, l'UQROP fait souvent l'objet de reportage dans les médias écrits, mais aussi télévisuels. Les oiseaux de proie fascinent et plusieurs émissions s'y sont intéressées : *Feu-vert*, *La Semaine verte*, *Découverte*, *Bête pas bête plus*, *les Années lumières*, *Second regard*, *Génial*, *le Safari de Joanie*, *l'Amour est dans le pré*, *Voyage grandeur nature*, *les Débrouillards*, *Hôpital vétérinaire, 4 et demi*, *la Nature selon Boucar...*

---

Pour assurer la pérennité de son œuvre, l'UQROP a décidé de réaliser un projet ambitieux avec la construction d'un centre d'interprétation à *Chouette à voir!* pour diversifier ses revenus. Cette nouvelle infrastructure compte une exposition permanente sur les oiseaux de proie, une boutique, une salle de conférence et une section pour le soin des oiseaux. Il faut aussi souligner que l'UQROP fait un travail de bon samaritain (les oiseaux sauvages n'ont pas de propriétaires pour payer les factures) et ne reçoit aucune subvention récurrente de fonctionnement des gouvernements.



Vous pouvez aider l'UQROP à aider les oiseaux de proie en faisant un [don](#) sur le site [www.ugrop.qc.ca](http://www.ugrop.qc.ca), en venant visiter [Chouette à voir!](#), en devenant [membre](#) ou en nous mettant en contact avec un partenaire (commandite), une fondation ou un donateur potentiel.

Lien pour écouter la conférence, à la minute 47 :30 : <https://www.youtube.com/watch?v=GNzpJSIQrc0>



Dr Guy Fitzgerald, conférencier, en compagnie de la présidente de la SCPVQ, Dre Suzanne Breton.

---

## La SCPVQ désormais gardienne d'un très précieux document.



Il y a exactement 60 ans, feu Julia Malin devenait la première femme à accéder à la profession vétérinaire au Québec.

Après plusieurs années de recherche, le Dr Michel Pepin a récemment retrouvé son fils unique, Alexandre Malin. Grâce au témoignage de ce témoin privilégié, des camarades de classe de Julia Malin et de nombreux documents d'époque, le Dr Pepin a pu reconstituer le parcours de vie remarquable de celle qui, à sa naissance, était connue sous le nom de Julia Ivanov ! Une conférence est d'ailleurs en préparation à son sujet.

Conscient du rôle de pionnière de sa mère, monsieur Malin a même généreusement accepté de faire don de toutes ses archives à la SCPVQ, y compris l'inestimable diplôme de cette dernière.

---

### Dons de patrimoine à la SCPVQ

La Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) est intéressée à recevoir des dons de patrimoine concernant la médecine vétérinaire. Ce peut être des livres de médecine vétérinaire, des instruments, des documents incluant les photographies qui concernent la médecine vétérinaire et les vétérinaires eux-mêmes. Si vous voulez contacter la SCPVQ pour effectuer un don, la meilleure façon est de nous envoyer un courriel à

[lascpvq@gmail.com](mailto:lascpvq@gmail.com)

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

---

### Adresse courriel pour rejoindre la SCPVQ

La Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a une adresse électronique dédiée que tous peuvent utiliser pour communiquer avec nous. Vous pouvez utiliser cette adresse pour nous contacter, que ce soit pour devenir membre, demander une information générale, nous aviser de votre intention de faire un don de patrimoine ou encore signaler votre intention de considérer une demande de reconnaissance de votre établissement vétérinaire. Votre demande sera relayée à la personne responsable du dossier. Notre courriel est le suivant : [lascpvq@gmail.com](mailto:lascpvq@gmail.com)

---

### Adresse postale de la SCPVQ

Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois  
3200, rue Sicotte  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 2M2

**Photos du brunch annuel de la SCPVQ  
Samedi le 12 avril 2025  
Club de Golf Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe**



Table d'honneur :  
Dre Martine Dubuc, lauréate du Prix Victor et son conjoint;  
Dre Anna McKay, présentatrice de Dre Dubuc et son conjoint;  
Dr Guy Fitzgerald, conférencier;  
Dre Suzanne Breton, présidente de la SCPVQ et son conjoint  
Dr Jean Durocher;  
Dr Gaston Rioux, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Table des invités Établissements vétérinaires patrimoniaux :  
Dre Lucie Hénault, Hôpital vétérinaire du Nord;  
Dr Robert Langill, Dre Sophia Skoulikas et Dre Beatrix Gomes, Clinique vétérinaire Liesse;  
Dre Julie Bereza, Hôpital vétérinaire Baker, et son conjoint Alain.  
(Dr Michel Pepin, vice-président SCPVQ, photographe désigné, absent sur la photo)



Table des présidents d'associations : assises,  
Dre Ève-Lyne Bouchard, présidente AMVQ;  
Mme Laurence Banville, présidente AEMVQ;  
Dre Lucie Lamontagne, administratrice SCPVQ;  
Dre Josée Daigneault, présidente AVIA; debout,  
Dr Daniel Bousquet, trésorier ReVeR;  
Dre Marie-Sophie Gilbert;  
Dre Sylvie Latour, administratrice SCPVQ, et son conjoint M. Pierre Bissonnette.



Dr Michel Morin et sa conjointe;  
 Dr Simon-P. Carrier et sa conjointe;  
 Dr Michel Carrier;  
 Dr Norbert Bonneau et sa conjointe;  
 Dr Luc Breton et sa conjointe.



Dr Robert Gauthier et sa conjointe;  
 La conjointe du Dr Drouin;  
 La conjointe du Dr Cusson;  
 Dr Roger Drouin;  
 Dr Paul Cusson.



Dr Daniel Barrette et sa conjointe;  
 La conjointe de Dr Couture;  
 La conjointe de Dr Marsolais;  
 Dr Grégoire Marsolais;  
 Dr Yvon Couture.



De gauche à droite,  
 Dre Yvonne Dolbec;  
 Dr Robert Charlebois;  
 Dre France Provost;  
 Dre Françoise Gagnon;  
 Dr Éric Forest;  
 Dr Michel Bigras-Poulin;  
 Dr Pierre Brisson.

Dans l'ordre habituel,  
 Dr Alain Moreau;  
 Dr Daniel Gervais et sa  
 conjointe;  
 La conjointe de Dr Forgues;  
 Dr Jean-Louis Forgues;  
 Dr Simon Verge;  
 Dre Monique Giroux et son  
 conjoint Dr Mario Giard.

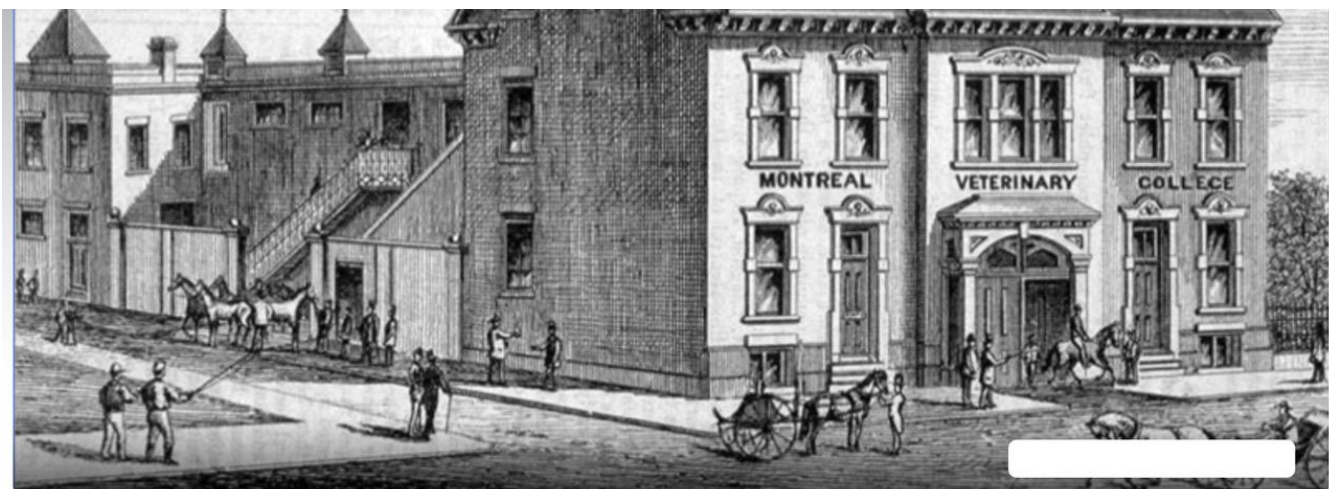


Dre Louise Mercier;  
 Dr Claude Bonenfant;  
 Dre Marie A. Perrone;  
 Dre Jadwiga Wrzesinska;  
 (tous les quatre de la  
 promotion 1985)  
 Dr Denis Archambault et la  
 personne qui l'accompagne.

---

## La SCPVQ est désormais sur Facebook

N'hésitez pas à visiter notre page et à la partager à tous vos amis, confrères et consœurs!



Lorem Ipsum



**Société de conservation du patrimoine  
vétérinaire québécois**

95 likes - 138 abonnés



Invitation à vous inscrire à la liste des membres du Regroupement des Médecins vétérinaires retraités du Québec (REVER), dont la mission est de « Favoriser des liens d'appartenance des médecins vétérinaires du Québec, retraités de leur profession en offrant des occasions d'échanges entre eux ». Il n'y a aucuns frais d'adhésion et les membres reçoivent les Infolettres **Véto Clin D'œil**, notre publication trimestrielle, et autres communications pertinentes.

Si, en tant que membre actuel du REVER, vous connaissez des médecins vétérinaires à la retraite qui ne reçoivent pas nos communications, peu importe leur année de promotion, mais qui aimeraient être sur notre liste d'envoi, invitez-les à s'y inscrire. Si vous êtes déjà membre, mais que pour quelque raison que ce soit, vous ne recevez plus les messages du REVER, veuillez-nous en aviser afin d'apporter le correctif approprié.

Il suffit de visiter notre site Web [rever.ca](http://rever.ca). À l'onglet « **Message pour tous** », un simple clic sur le premier lien « [info@rever.ca](mailto:info@rever.ca) » vous amène à un message préadressé qui permettra de fournir ses coordonnées afin d'être ajouté à notre liste.

Il est aussi possible d'utiliser « [info@rever.ca](mailto:info@rever.ca) » comme adresse courriel si le lien ci-haut mentionné ne fonctionne pas bien et inscrire ses coordonnées : nom, prénom, courriel, adresse postale, no de téléphone, Université d'obtention du DMV, année de promotion. Le REVER vous remercie de votre collaboration.

Dr Michel Morier, m.v., retraité, président du REVER

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

**Note :** *Ce procès-verbal n'a pas été adopté en assemblée générale. Nous publions ici cette information à titre indicatif afin de permettre à tous les membres de prendre connaissance des sujets discutés lors de cette assemblée.*



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), tenue le samedi 12 avril 2025, au Club de Golf Saint-Hyacinthe, 3840 boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3T9.**

1. Ouverture de l'assemblée générale 2025

Mme Suzanne Breton, présidente de la SCPVQ, agit comme présidente de l'assemblée et ouvre l'assemblée générale annuelle (AGA) 2025 à 14 h 05, en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

2. Vérification du quorum

M. Alain Moreau, secrétaire-trésorier, procède au décompte des personnes présentes; douze membres en règle sont présents. Le quorum est atteint. Il est mentionné aux membres présents d'apposer leurs initiales dans la colonne « Présence AGA » sur la liste des membres actifs qui circule dans la salle.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé a été distribué; Mme Suzanne Breton en fait la lecture; aucun ajout n'est demandé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée générale 2025
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 5 mai 2024
5. Rapport de la présidente de la SCPVQ
6. Rapport financier de l'exercice 2024-2025
7. Cotisation annuelle
8. Élection de membres du Conseil
9. Divers
10. Levée de l'assemblée générale 2025

**M. Michel Bigras-Poulin propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il est rédigé, appuyé par M. Simon Carrier. Proposition adoptée à l'unanimité. Le point 10. Divers, demeure ouvert.**

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2024

Le procès-verbal de l'AGA du 5 mai 2024 a été distribué en début d'assemblée. Le procès-verbal a aussi été publié dans le bulletin *SCPVQ Nouvelles* en juin 2024 pour information des membres. Les membres présents sont d'avis qu'il n'est pas requis de lire le procès-verbal. Aucune correction n'est demandée.

---

**M. Robert Gauthier propose l'adoption du procès-verbal tel qu'il est rédigé, appuyé par M. Michel Bigras-Poulin. Proposition adoptée à l'unanimité.**

5. Rapport de la présidente de la SCPVQ, Mme Suzanne Breton

« Tout d'abord, je souhaite remercier chaleureusement les administrateurs de la SCPVQ pour leur implication et assiduité à participer à nos rencontres cette année; il s'agit de Lucie Lamontagne, Sylvie Latour, Émile Bouchard, Michel Lefebvre, Alain Moreau et Michel Pepin.

En résumé, voici les activités qui ont eu lieu au cours de l'année :

**Les activités du Conseil d'administration (CA)**

- Le CA a tenu cinq réunions en format virtuel encore cette année.
- Le nombre de membres à la fin du présent exercice, au 31 mars 2025, est de 127 membres.
- Budget : le trésorier, M. Alain Moreau, présentera l'état de la situation au point 6 de l'ordre du jour avec son rapport financier un peu différent cette année, puisqu'une partie des cotisations et réservations pour le brunch ont été déposées avant le 31 mars. De mon côté, je tiens à vous remercier de votre générosité pour les nombreux dons reçus qui permettent la santé financière de la Société.
- Bourse : la bourse Victor-Théodule-Daubigny, d'une somme de 1 875 \$, a été remise cette année à une étudiante inscrite au programme de la Faculté au pavillon de l'Université du Québec à Rimouski; c'est une première dans l'histoire de la Faculté! La lauréate, Mme Julianne Roy, inscrite au double programme de doctorat et maîtrise en médecine vétérinaire, était présente avec sa famille à la remise officielle des bourses en décembre dernier à la Faculté.
- Participation de deux administrateurs au Colloque de la Fédération d'Histoire Québec tenu à Saint-Hyacinthe, le 3 décembre 2024.

**La conservation du patrimoine**

- M. Armand Tremblay, le conservateur, et M. Alain Moreau ont continué leur travail de récolte des dons de livres, matériel et différentes pièces d'archives vétérinaires qui sont ensuite soumis au classement. Nous les remercions pour ce travail qui permet de préserver de précieux documents et artefacts de la profession.
- Rencontres de deux membres du CA avec deux représentantes liées aux bibliothèques de la Faculté de médecine vétérinaire : Mme Sylvie Fontaine, cheffe de la bibliothèque de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) à l'Université de Montréal (UdeM), et Mme Marie-Claude Poirier, bibliothécaire en poste à la Faculté. En suivi de ces échanges, M. Alain Moreau a entrepris un travail de classification et comparaison des inventaires entre les livres de la SCPVQ et des livres anciens conservés dans les bibliothèques de la FMV et de l'UdeM. Nos collections respectives ont été comparées et des discussions relatives à l'hébergement sécuritaire d'environ 750 livres anciens, dont les années de parution se situent avant 1903 ou de 1903 à 1947, sont en cours. Nous envisageons la possibilité d'exposer des présentoirs fermés dans la bibliothèque afin que ces livres soient visibles aux visiteurs de la bibliothèque.
- Le tri et le classement des instruments seront à l'agenda de cette année, puisque le volet livres et publications est complété et ne nécessitera qu'un suivi ponctuel au fil de la réception de dons.

**Reconnaissance et mise en valeur**

- Premier octroi d'un certificat pour la reconnaissance d'un établissement vétérinaire patrimonial à l'Hôpital vétérinaire Ormstown le 6 juin 2024, lors de la Desjardins Expo Ormstown (Livestock Breeders Association). L'Hôpital vétérinaire Ormstown a été fondé en 1952. Cet événement a coïncidé avec le 100<sup>e</sup> anniversaire du décès du Dr Duncan McEachran à Ormstown en 1924. Dr McEachran a été un fondateur de l'exposition agricole d'Ormstown. Au moment de l'ouverture officielle de l'exposition agricole, la SCPVQ a prononcé une allocution et a souligné l'importance du Dr McEachran dans la profession vétérinaire.

- 
- Nouvelle mise en valeur du patrimoine vétérinaire avec la reconnaissance des individus qui ont marqué le cheminement de notre profession. Un répertoire de 26 ononymes représentant des noms de rues, monuments et édifices, a été publié dans le dernier numéro de la revue *Le VÉTÉran* (vol. 39, Hiver 2025).

#### **Les publications sur le site Internet**

- *Le VÉTÉran*, vol. 39, Hiver 2025
- *Le SCPVQ Nouvelles*, n° 6, juillet 2024
- Des capsules historiques sur la page Facebook de la SCPVQ
- Des chroniques trimestrielles dans le Vété Clin d'œil du ReVeR. »

#### **6. Rapport financier de l'exercice 2024-2025**

Mme Suzanne Breton demande à M. Alain Moreau, secrétaire-trésorier, de présenter le bilan financier du dernier exercice. Le rapport financier a été distribué en début d'assemblée; M. Moreau en fait la lecture.

Les revenus totaux de la période ont été de 18 218,03 \$ et les dépenses totales de 6 826,08 \$, pour un surplus d'exercice de 11 391,95 \$. L'actif de la SCPVQ au 31 mars 2025 était de 33 542,29 \$, incluant le solde au compte Desjardins, un dépôt à terme de 5 000,00 \$, ainsi que le compte Épargne Placement Québec (ÉPQ) au montant de 19 008,26 \$, capital et intérêts capitalisés. Le 5 juin 2024, une somme de 3 000,00 \$ a été transférée du compte courant Desjardins au compte ÉPQ Flexi-plus, ne gardant au compte courant Desjardins que les sommes estimées nécessaires pour terminer l'exercice financier.

#### Note concernant les revenus :

Les revenus pour l'année financière 2024-2025 ne peuvent se comparer aux années précédentes en raison du changement de date pour tenir le brunch le 12 avril 2025 au lieu du premier dimanche du mois de mai comme auparavant. Ainsi, la majorité des revenus d'inscriptions au brunch, de cotisations et de dons ont été déposés en mars 2025 au lieu de l'être après le 1<sup>er</sup> avril, soit en début de l'année financière suivante comme à l'habitude. Les revenus sont donc gonflés cette année, l'augmentation étant de l'ordre d'environ 7 000 \$. Cette situation est unique à cette année, car l'an prochain, les revenus seront aussi majoritairement déposés en mars, étant donné que le brunch devra se tenir au plus tard le 20 avril, selon l'entente avec le Club de golf Saint-Hyacinthe. Par conséquent, l'an prochain sera une année quasi normale en ce qui a trait aux revenus.

**M. Michel Bigras-Poulin propose l'adoption du rapport financier présenté, appuyé par M. Daniel Bousquet. Proposition adoptée à l'unanimité.**

#### **7. Cotisation annuelle**

Mme Suzanne Breton mentionne que le CA recommande le maintien de la cotisation à 25 \$ pour la prochaine année financière 2026-2027.

**M. Robert Gauthier propose de maintenir la cotisation à 25 \$ pour l'année financière 2026-2027, appuyé par M. Michel Bigras-Poulin. Proposition adoptée à l'unanimité.**

#### **8. Élection de membres du Conseil**

Il y a trois postes à pourvoir cette année. Les mandats de Mme Suzanne Breton, M. Alain Moreau et M. Michel Lefebvre viennent à échéance. Les trois membres ont mentionné vouloir se représenter pour un autre mandat, incluant M. Michel Lefebvre, absent de l'AGA, qui a confirmé à la présidente sa disponibilité pour un autre mandat.

**M. Daniel Bousquet propose la reconduction des trois administrateurs sortants pour un autre mandat, appuyé par Mme Sylvie Latour. Proposition adoptée à l'unanimité.**

---

Suzanne Breton, Alain Moreau et Michel Lefebvre sont donc élus pour un mandat de deux ans.

9. Divers

*Note : les points de cette section ont pu être discutés lors d'autres sections pendant la réunion et sont mentionnés ici par souci de cohésion.*

- a) Établissements patrimoniaux : des félicitations sont transmises à M. Michel Pepin pour le projet des établissements patrimoniaux. Il est mentionné que la même approche sera aussi faite concernant les établissements de grands animaux. M. Michel Bigras-Poulin souligne qu'il ne faudrait pas oublier d'honorer des médecins vétérinaires qui ont œuvré dans d'autres domaines, même s'il n'y a pas d'établissements comme tels.
- b) Musée : commentant la création possible d'un musée, M. Michel Pepin mentionne qu'un musée vétérinaire est hors de portée, car extrêmement coûteux à opérer. La solution est davantage dans des expositions itinérantes, des présentations d'artéfacts et de matériel dans des présentoirs exposés à divers endroits, des collaborations avec des organismes s'occupant d'histoire, etc.
- c) Numérisation et autres supports : le sujet de la numérisation est abordé. Celle-ci convient pour les livres, mais il y a également d'autres supports qu'il faudrait aussi conserver; par exemple, les cassettes ainsi que des lecteurs pour les lire.

10. Levée de l'assemblée générale 2025

Il est 15 h 30.

**M. Michel Bigras-Poulin propose la levée de l'assemblée, appuyé par M. Daniel Bousquet. Proposition adoptée à l'unanimité.**

Alain Moreau, secrétaire-trésorier  
Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois

---

### Site internet de la SCPVQ

Tous les numéros de la revue *Le VÉTéran* et du bulletin *SCPVQ Nouvelles* sont disponibles sur le site Internet de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Vous y trouverez aussi la liste des récipiendaires du prix Victor-Théodule-Daubigny depuis la première remise en 1988, avec un lien permettant d'aller lire les informations publiées dans *Le VÉTéran* ou le *SCPVQ Nouvelles*. La liste des récipiendaires de la bourse Victor-Théodule-Daubigny, remise à un étudiant de 1er cycle de la FMV, est aussi disponible avec les informations publiées.

Visitez la section dédiée à la SCPVQ sur le site de l'Université de Montréal  
à l'adresse suivante : <http://fmv.umontreal.ca/scpvq>.

**Sauvegardez le lien dans vos favoris!**

---

### Dons de patrimoine à la SCPVQ

La Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) est intéressée à recevoir des dons de patrimoine concernant la médecine vétérinaire. Ce peut être des livres de médecine vétérinaire, des instruments, des documents incluant les photographies qui concernent la médecine vétérinaire et les vétérinaires eux-mêmes. Si vous voulez contacter la SCPVQ pour effectuer un don, la meilleure façon est de nous envoyer un courriel à

[lascpvq@gmail.com](mailto:lascpvq@gmail.com)

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.